

N^o 1

28

Par suite de la reconnaissance de l'Etat pour les services
 des fonds alloués au service de l'Académie de France
 à Rome d'une somme de deux mille deux cents
 soixant-dix-sept francs deux centimes mentionnés
 dans le traitement, indemnité de table, entretien de
 voitures et frais de bureau du mois de novembre
 et décembre de l'année 1841 en qualité de
 directeur de la dite Académie

Rome le 31 décembre 1841

Y. J. Meyer